

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022**

Le jeudi vingt-deux septembre deux mil vingt-deux, le conseil municipal de la commune de Château l'Evêque, dûment convoqué le seize septembre deux mil vingt-deux par voie électronique, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain MARTY, Maire.

Présents : Mr Alain MARTY, Mme Marie BELOMBO, Mr Franck MERY, Mme Coralie JUGE, Mr Serge OULHEN, Mme Nicole GALLOIS, Mme Annie BEYDON, Mme Henriette ROCHE, Mr Frédéric DELRIEUX, Mme Sophie DAL'PAN, Mme Frédérique CONSTANCEAU, Mr Sébastien DUREY, Mr Pierre CABOS, Mme Céline MARTY, Mme Joëlle DUVERNEUIL

Absents Excusés : Mme Claire GIRY-LATERRIERE, Mr Jean-Marie PANAZOL, Mr Serge NAWROT

Absents : Mr Michel TOMAS

Pouvoirs : Mr Jean-Marie PANAZOL (Pouvoir à Mr Sébastien DUREY)
Mr Serge NAWROT (Pouvoir à Mme Céline MARTY)

Secrétaire de séance : Mme Nicole GALLOIS a été élue secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 29 juin 2022.

1-POLE SANTE ET COMMERCIAL : TVA HALLE COMMERCIALE

Vote à l'unanimité

2-ADHESION A LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE MR 57 AU 1^{ER} JANVIER 2023 :

Vote à l'unanimité

3-CESSION FONDS ARTISANAL LAFON/SAS VANIA : Vote à l'unanimité

4-POLE SANTE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU LEADER : Vote à l'unanimité

5-CABINET MEDICAL : REMBOURSEMENT FACTURE D'EAU : Vote à l'unanimité

6-DESIGNATION D'UN CABINET POUR ASSISTANCE DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT DU MARCHE D'ASSURANCES : Vote à l'unanimité

7-CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU GRAND PERIGUEUX :

Vote à l'unanimité

8-AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE REGLEMENT D'HEURES COMPLEMENTAIRES AUX AGENTS CONTRACTUELS : Vote à l'unanimité

9-TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL 2022 : Vote à l'unanimité

10-BILAN CANTINE GARDERIE ANNEE 2021 : Vote à l'unanimité

11-MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE : Vote à l'unanimité

12- SYNDICAT MIXTE EAU CŒUR DU PERIGORD : PRIX ET QUALITE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE : RAPPORT 2021 : Vote à l'unanimité

13-BOULAZAC BASKET DORDOGNE : CONTRAT DE PARTENARIAT SAISON 2022/2023 :
Vote à l'unanimité

14-DEMANDE D'UN PARTICULIER : Vote à l'unanimité

15-UNION DES MAIRES DE LA DORDOGNE : FONDS DE SOLIDARITE RIBERACOIS :
Vote à l'unanimité

16-DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'UN ELU : Vote à l'unanimité

17-ENCAISSEMENT D'UN DON : Vote à l'unanimité

-POINTS INFORMATIFS

***Courriers d'administrés pour la proposition d'acquisition d'un bien :** Monsieur le Maire en informe les membres du Conseil municipal. Une décision est prise par l'ensemble des membres de l'assemblée.

Une réponse sera faite aux demandeurs.

***Aménagement paysager d'un ensemble sportif et récréatif dans la plaine de jeux : convention d'études et de maîtrise d'œuvre :** Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la signature de ce document soit une rémunération forfaitaire entre 8 % et 8,9 % en fonction du montant HT des travaux.

***Travaux de voirie 2022 :** L'adjoint en charge de la voirie présente les travaux de voirie 2022 qui vont être réalisés soit un montant HT de 59 085,48 € ainsi que le projet d'aménagement de la route du Royer et la route du Godet.

***CASTEL ANIMATIONS :** Le Conseil municipal recherche des solutions pour aider l'association suite au déficit de Chat'O Rock

***CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS :** Mr Serge OULHEN est désigné correspondant incendie et secours pour la commune.

***LETTRE DE REMERCIEMENTS :** L'association 'Les Boules au nez' remercie la commune pour l'attribution d'une subvention.

-QUESTIONS DIVERSES

***Monsieur le Maire** donne lecture d'une demande de l'atelier de sculpture René Pensuet qui recherche un local de 50 m2 avec eau et électricité et un espace extérieur pour son association. Un courrier sera transmis à celle-ci indiquant que la commune ne dispose pas d'un espace de ce type.

***Courrier des riverains du chemin des Brugiers :** Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de cette lettre qui mentionne la dangerosité de cette voie. L'adjoint en charge de la voirie se rendra sur place.

***Congrès des Maires :** il aura lieu cette année les 22-23-24 novembre 2022

***Sécurisation Route de Preyssac :** Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'il a pris un arrêté pour modifier les limites de l'agglomération route de Preyssac.